



12 septembre 2024

PROJET DE LOI 61 CRÉANT MOBILITÉ INFRA QUÉBEC

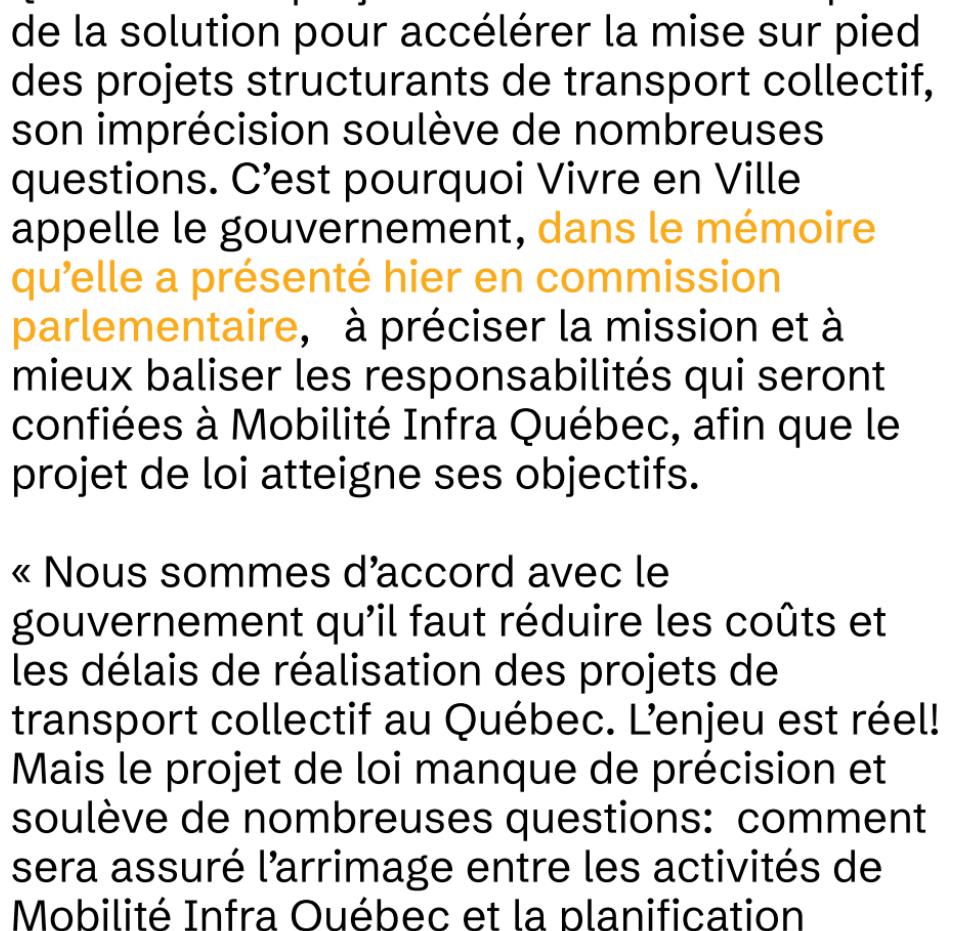


PHOTO PEXEL

Vivre en Ville salue la volonté du gouvernement de réduire les coûts et les échéanciers des projets de transport collectif avec le projet de loi 61 créant Mobilité Infra Québec. Si le projet de loi constitue une partie de la solution pour accélérer la mise sur pied des projets structurants de transport collectif, son imprécision soulève de nombreuses questions. C'est pourquoi Vivre en Ville appelle le gouvernement, **dans le mémoire qu'elle a présenté hier en commission parlementaire**, à préciser la mission et à mieux baliser les responsabilités qui seront confiées à Mobilité Infra Québec, afin que le projet de loi atteigne ses objectifs.

« Nous sommes d'accord avec le gouvernement qu'il faut réduire les coûts et les délais de réalisation des projets de transport collectif au Québec. L'enjeu est réel! Mais le projet de loi manque de précision et soulève de nombreuses questions: comment sera assuré l'arrimage entre les activités de Mobilité Infra Québec et la planification territoriale, tant en matière de transport que d'aménagement? Sur quelles bases s'organisera le partage des rôles entre les sociétés de transport, l'ARTM et Mobilité Infra Québec? Comment seront assurées l'équité et l'efficience dans le choix des projets de transport? », se questionne Christian Savard, directeur général de Vivre en Ville.

Les recommandations de Vivre en Ville portent sur trois grands thèmes:

1. Assurer une planification intégrée de l'aménagement et des transports;

2. Préciser le mandat de Mobilité Infra Québec et favoriser l'efficacité, en optimisant les coûts sur le cycle de vie complet et minimisant les risques;

3. Axer la prise de décision sur l'expertise plutôt que sur les choix politiques, pour assurer stabilité et prévisibilité à long terme.

Parmi ses recommandations concrète, Vivre en Ville demande que le mandat de la nouvelle agence se concentre exclusivement sur les projets de transport collectif en s'arrimant aux besoins en matière d'aménagement et d'urbanisme des collectivités, que l'agence puisse également initier des projets d'elle-même et qu'un pouvoir de développement immobilier soit donné aux sociétés de transport afin d'accélérer la construction de logements.

Sans d'autres réformes (financières), un risque de diversion

Soulignons néanmoins que sans une réforme des mécanismes de financement des services de transport collectif, la création de Mobilité Infra Québec pourrait avoir essentiellement l'effet d'une diversion.

En effet, bien que l'amélioration des services de transport passe par l'ajout d'infrastructures, à une époque où les services devraient croître rapidement, la crise actuelle à laquelle les réseaux de transport collectif font face concerne principalement la question du financement des opérations.

« Le meilleur indicateur pour mesurer l'action du gouvernement à court terme, c'est l'évolution de l'offre de services. Malheureusement, depuis 2018, c'est la stagnation des services, et ce, alors que la population continue d'augmenter et que la Politique de mobilité durable prévoyait une hausse de 5 % de l'offre par année», se désole Christian Savard, qui en profite pour rappeler que le gouvernement a la responsabilité de bonifier dès maintenant l'offre de services en transport collectif partout sur le territoire, notamment en assurant un financement adéquat et récurrent aux sociétés de transport en commun et en bonifiant la cible annuelle de développement des services qui sera incluse au nouveau Plan d'action de la Politique de mobilité durable, attendu d'ici la fin de l'année.

Thalie Labonté

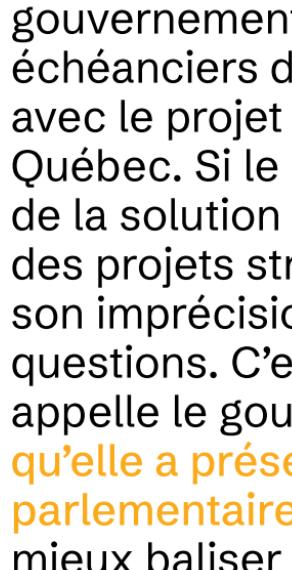
Coordonnatrice - Relations stratégiques et communication

514-893-7998 | thalie.labonte@vivreenville.org

Nouvelle précédente

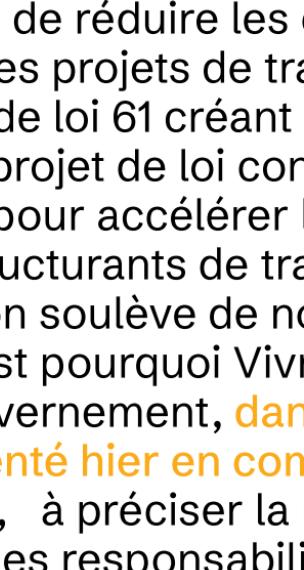
Nouvelle suivante

Articles Similaires



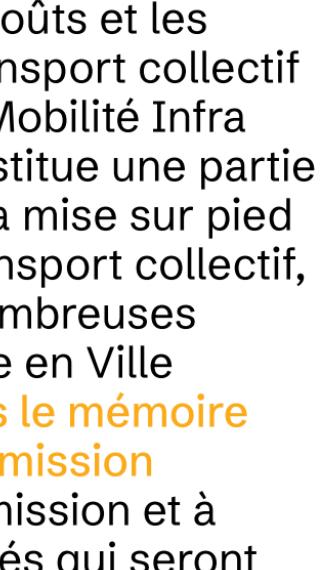
Stratégie
Québécoise
en habitation

22 août 2024



Évènement de
la rentrée

13 août 2024



Futur hôpital
de l'Outaouais

20 juin 2024

Nous Joindre

Montréal

Maison du développement durable

50, rue Ste-Catherine Ouest, bur. 480

Montréal (Québec) H2X 3V4

T. (514) 394-1125

Québec

Centre culture et environnement Frédéric Back

870, avenue De Salaberry, bureau 311

Québec (Québec) G1R 2T9

T. (418) 522-0011

Gatineau

200-A, boulevard Saint-Joseph

Gatineau (Québec) J8Y 3W9

T. (819) 205-2053

